URIOPSS Grand Est

URIOPSS Alsace

RÉSEAU UNIOPSS URIOPSS

FORMATIONS 2018

ÉDITO

DES ORGANISMES TERRITORIAUX RÉFÉRENCÉS AUPRÈS DES OPCA (VIA« DATADOCK »)

Depuis 2017, les trois URIOPSS Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine construisent une offre destinée à anticiper les compétences de demain. Ainsi des actions communes se déroulent sur les 3 territoires mais également des actions plus spécifiques liées au contexte , aux expérimentations et aux spécificités locales. Un nouveau portail internet **www.uriopss-grandest.fr** vous permet une consultation des trois catalogues.

Dans le même temps, les trois organismes ont obtenu leur référencement auprès des OPCA, via ***« Datadock »*** ce qui permet aux adhérents de bénéficier d'une prise en charge sur leur plan de formation. Cette procédure est une première étape vers une démarche d'amélioration continue menée en réseau **et** avec les équipes des différentes URIOPSS et de l'UNIOPSS et les adhérents.

Nous sommes prêts à répondre à vos demandes ou tout du moins à vous recommander d'investir dans la formation afin de faire évoluer les compétences de tous les salariés mais aussi des bénévoles. Les perspectives du **Compte Engagement Citoyen** nous permettent dès à présent de faire remonter les besoins repérés dans vos structures.

Françoise MAGER, présidente

Catherine HUMBERT , directrice

POUR VOS FORMATIONS CHOISISSEZ LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS !

Implanté sur l'ensemble du territoire, *le Réseau Uniopss-Uriopss unit les associations, des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer les* ***solidarités.***

La force de notre réseau est d'apporter des ***réponses adaptées*** *au plus près des besoins et attentes des adhérents grâce à une* ***analyse transversale*** *des politiques publiques nationales et territoriales et à une* ***expertise technique*** *dans tous les domaines d'activités.*

RÉSEAU UNIOPSS URIOPSS

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Une offre de formation adaptée aux acteurs privés non lucratifs et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

- **Une connaissance fine** des enjeux territoriaux des différents secteurs
- **Une double-approche : technique et politique.**
- **Une anticipation** des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes

Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (conseillers techniques des Uriopss, juristes, responsables de formation...), proposant :

- De permettre aux **salariés** d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- D'aider **les bénévoles** à s'engager et exercer leurs missions
- De mettre en place des **prestations sur-mesure,** adaptées à tout type de demandes grâce à des **formations Intra-établissements**
- De faciliter l'accès à la formation par une **offre commune proposée partout en France** (y compris dans les DOM)

2016

817

formations réalisées

8748

personnes formées

108 087

heures stagiaires

200

formateurs mobilisés

C'est aussi une opportunité d'échanger avec d'autres associations, fondations, mutuelles,… et d'être ainsi partie prenante de la force du réseau

UNE DÉMARCHE QUALITÉ D'AMPLEUR NATIONALE

Le réseau Uniopss-Uriopss s'est engagé depuis l'année 2016 dans une démarche de modernisation et d'amélioration continue du service rendu à ses adhérents.

Porté par une ambition qui met l'accent sur la qualité des services proposés, le réseau Uniopss-Uriopss affirme une volonté permanente de prise en compte de la satisfaction de toutes les parties prenantes de ses formations : stagiaires, employeurs, associations…. C'est ainsi que le réseau s'est inscrit dans une démarche qualité globale afin d'intégrer ses prestations de formation dans un système national d'amélioration continue.

L'objectif poursuivi est d'optimiser les fonctionnements du réseau Uniopss-Uriopss. Cette démarche collective est entretenue au quotidien par l'ensemble des équipes du réseau.

OFFRE DE FORMATIONS 2018

L'offre du réseau en région » est une offre de formation socle, construite avec le réseau Uniopss-Uriopss et déployée sur tout le territoire national. Certaines de ces actions se dérouleront sur le territoire Grand Est . Les lieux définitifs seront fixés en fonction des territoires d'origine des participants pour l'offre région.

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

L'offre du réseau en région

■ Gouvernance associative, pouvoirs et responsabilités	Nous consulter	230 €	Grand Est
■ Élaborer sa stratégie associative	12 avril 2018	230 €	Reims
■ Coopération et regroupement	Nous consulter	230 €	Grand Est
■ S'approprier les clés de la Responsabilité Sociétale et Environnementale dans le secteur associatif	Nous consulter	230 €	Grand Est
■ Quelle stratégie patrimoniale pour les associations du secteur ?	19 avril 2018	230 €	Strasbourg
■ Le Document Unique de Délégation	18 décembre 2018 17 décembre 2018	230 €	Strasbourg Maxéville
■ Sécuriser les procédures d'achats des associations soumises à l'ordonnance du 23 juillet 2015	5 avril 2018 29 mai 2018	230 €	Strasbourg Maxéville
■ Se préparer à la signature d'un CPOM	Nous consulter		Grand Est

En plus, dans votre Uriopss !

■ Matinale d'information sur le droit des associations : les délégations de pouvoir	19 janvier 2018	25 €	Strasbourg
■ Partenariats, rapprochements et restructurations entre associations	9 mars 2018	230 €	Strasbourg

DROIT SOCIAL

L'offre du réseau en région

■ Cycle de formation : consolider ses acquis en droit social			
1. Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif, identifier les principaux pièges et prévenir les risques.	29 et 30 janvier 2018 22 et 23 janvier 2018	460 €	Strasbourg Maxéville
2. CDD, temps partiel : un focus indispensable pour une bonne utilisation de ces différentes formes de travail.	15 et 22 février 2018	460 €	Maxéville
3. Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés.	1er février 2018	230 €	Maxéville
4. Sécuriser et accompagner la rupture du contrat de travail. (S.V)	16 octobre 2018	230 €	Maxéville
■ Les instances représentatives du personnel : obligations et fonctionnement (C.A)	26 juin 2018 28 juin 2018	230 €	Strasbourg Maxéville
■ Actualiser ses techniques de paie (C.A)	8, 9 et 19 novembre 2018	690€	Grand Est
■ Gestion et aménagement du temps de travail (C.A)	5 septembre 2018 4 septembre 2018 13 septembre 2018	230 €	Strasbourg Reims Maxéville

En plus, dans votre Uriopss !

■ Matinales d'informations juridiques	Nous consulter	25 € la matinale	Strasbourg

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

L'offre du réseau en région

■ Se doter d'outils de pilotage RH pour mieux anticiper les évolutions dans sa structure	29 novembre 2018 30 novembre 2018 26 novembre 2018	230 €	Strasbourg Reims Maxéville
■ La BDES : les obligations de mise en œuvre et de gestion	29 janvier 2018	230 €	Grand Est
■ Recruter : de la présélection des candidats à l'intégration du salarié	17 mai 2018	230 €	Grand Est
■ Entretiens annuels, entretiens professionnels	Nous consulter	230 €	Grand Est
■ Cadre intermédiaire aujourd'hui : prendre sa fonction et se positionner	2 octobre 2018	230 €	Grand Est
■ Gérer les tensions et conflits au sein d'une équipe de travail	12 juin 2018	230 €	Reims

En plus, dans votre Uriopss !

■ Manager dans le changement : Codéveloppement professionnel Session 1 (3 Jours: 1+0,5+0,5+1)	30 janvier, 20 février, 30 mars et 20 avril	950 €	Strasbourg
■ Manager dans le changement : Codéveloppement professionnel Session 2 (3 Jours : 1+0,5+0,5 + 1)	16 octobre, 15 novembre, 13 décembre 2018 et 15 janvier 2019	950 €	Strasbourg

GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION

L'offre du réseau en région

■ Cycle de formation : consolider ses acquis en comptabilité et en gestion financière

1. Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	Nous consulter 11 décembre 2018	230 €	Strasbourg Reims
2. Établir et négocier le budget prévisionnel de son établissement ou de son service (Hors EPRD)	29 juin 2018 2 juillet 2018	230 €	Strasbourg Reims
3. Élaborer le compte administratif : de la procédure à la mise en pratique.	2 février 2018	230 €	Reims
4. Le plan pluriannuel de financement : comprendre ses mécanismes pour mieux le construire.	14 mai 2018	230 €	Reims
5. Concevoir des tableaux de bord et indicateurs adaptés à son activité dans le secteur social et médico-social : les prémices du contrôle de gestion.	Nous consulter	230 €	Reims ou Strasbourg
6. Mettre en œuvre l'analyse financière (y compris pour ESMS sous EPRD)	13 et 14 déc.2018 18 et 19 déc.2018	460 €	Strasbourg Reims
7. Réaliser son EPRD - secteur social et médico-social	10 septembre 2018 19 mars 2018 19 février 2018	230 €	Strasbourg Reims Maxéville

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

L'offre du réseau en région

■ La culture de la bientraitance dans le secteur associatif : des repères à la mise en œuvre	19 avril 2018	230 €	Grand Est
■ Le secret professionnel et le partage d'informations dans l'intervention sociale et médico-sociale	Nous consulter	230 €	Grand Est
■ Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité	Nous consulter	230 €	Grand Est
■ Impulser une démarche participative avec les personnes en situation de fragilité	Nous consulter	230 €	Strasbourg Reims

En plus, dans votre Uriopss !

■ Faire vivre son Conseil de la Vie Sociale	Nous consulter	330 €	Strasbourg
■ Chanter et faire chanter	Nous consulter	230 €	Strasbourg
■ Mettre en place une démarche de réflexion éthique en ESMS, enjeux et modalités opérationnelles	12 avril 2018	230 €	Strasbourg

AUTRE

Dans votre Uriopss !

■ Formation Civique et Citoyenne sur le thème de la SOLIDARITE (à destination des Jeunes en service civique)	Nous consulter	50€	Strasbourg

Valoriser vos offres de stage sur les fonctions support

L'Uriopss Alsace vous facilite la mise en place d'offre de stages ou de période en immersion à destination de toute personne en formation initiale ou continue, sur les fonctions support ou toute function émergente.

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement à l'élaboration de l'offre et à la mise en relation.

Contact : q.weber@uriopss-grandest.fr

Le projet **FIPI-SMS** est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Social Européen

UNION EUROPEENNE

l'Europe s'engage en Alsace avec le FSE

En fonction de vos besoins,
toutes ces formations peuvent être proposées en INTRA.

CONTACTEZ-NOUS !
alsace@uriopss-grandest.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 42 67 04890 67 auprès du Préfet de la région Alsace.

VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS

PACK CPOM : Négocier son Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

La négociation des termes du CPOM est un moment charnière pour le gestionnaire et la vie de ses établissements et services, car il engage sur une pluri-annualité à moyen terme avec des objectifs négociés et contractualisés.
L'Uriopss vous accompagne dans les différentes phases de négociation du CPOM et dans le suivi des indicateurs. Cette démarche de co-construction et de conseil implique l'engagement de l'association dans la constitution des documents contractuels.

Objectifs de l'accompagnement

- Identifier les actions déjà conduites par les établissements et services entrant dans le périmètre du CPOM
- Valoriser les actions d'intérêt general
- Apporter une expertise et une vision externe sur les activités à créer ou developer
- Consolider les documents de contractualisation
- Soutenir la démarche d'évaluation

3 Phases d' accompagnement sont proposées

Phase 1 : l'élaboration du diagnostic - durée moyenne 4 jours + 0,5 jour par établissement / service, à titre indicative et selon l'organisation

- Appréhension des documents institutionnels et contractuels : 0,5 jour
- Etablissement d'une grille SWOT (forces-faiblesses-opportunités-menaces) : 0,5 jour
- Lecture et enrichissement du diagnostic initial : 1 jour
- Proposition ou enrichissement des points saillants : 0,5 jour
- Réunions du comité de pilotage: 1 jour
- Relecture finale du diagnostic : 1 jour

Phase 2 : la préparation à la contractualisation - durée moyenne 5 jours

- Relecture et enrichissement des objectifs préalablement formalisés par l'association et le(s) financeur(s) : 1 jour
- Co-construction des indicateurs de réalisation : 2 jours
- Réunions du comité de pilotage : 1 jour
- Relecture et enrichissement des documents contractuels : 1 jour

Phase 3 : le suivi - durée moyenne 2 jours

- Proposition d'évolution des outils de suivi et des indicateurs au démarrage du CPOM ou en amont : 2 jours

TARIFS : devis sur demande

Le service civique pour déployer le volontariat associatif

L'Uriopss Alsace s'est engagée aux côtés de l'Uniopss, agréée depuis septembre 2015, pour la mise à disposition de volontaires en Service Civique auprès de ses adhérents.

Nous vous faisons bénéficier d'un accompagnement personnalisé à toutes les étapes du processus de mise à disposition :

- Définition de l'offre de mission
- Gestion administrative
- Recrutement
- Formation civique et citoyenne du volontaire

CONTACT SERVICE CIVIQUE
Quentin WEBER SEBAN
Chargé de mission

03 88 75 06 34
q.weber@uriopss-grandest.fr

SERVICES, CONTACTS & TARIFS

SERVICES A L'ADHERENT	VOS REFERENTS URIOPSS	INCLUS DANS LA COTISATION	COMMANDE / INSCRIPTION	SUR DEVIS
VOUS INFORMER, VOUS CONSEILLER, VOUS REPRESENTER				
♦ Info-conseil droit social-droit associatif	Sergio Veloso Conseiller technique	✓		
♦ Info-conseil gestion, réglementation, dispositifs	Catherine Humbert Directrice c.humbert@uriopss-grandest.fr	✓		
♦ Info-conseil service civique-Stages	Quentin Weber Seban Chargé de mission, q.weber@uriopss-grandest.fr	✓		
♦ Mandats territoriaux et nationaux	Catherine Humbert Directrice c.humbert@uriopss-grandest.fr	✓		
♦ Rencontres territoriales	Catherine Humbert Directrice c.humbert@uriopss-grandest.fr	✓		
♦ Matinales, Journées d'études, Journée de Rentrée Sociale	Juliette Dupont Assistante j.dupont@uriopss-grandest.fr	✓	✓	
ELABORER UNE REPONSE Formation-Accompagnement des Salariés / Bénévoles				
♦ Formations inter, intra, accompagnement	Catherine Humbert Directrice c.humbert@uriopss-grandest.fr		✓	✓
ORGANISER ET ADMINISTRER LES ACTIONS				
♦ Formations inter et intra, matinales, journées d'études	Juliette Dupont Assistante j.dupont@uriopss-grandest.fr	✓	✓	
ACCOMPAGNER AU SERVICE CIVIQUE ET A L'OFFRE DE STAGES				
♦ Procédure de mise à disposition de volontaires en service civique ♦ Contribution offre /demande de stages sur les fonctions support	Quentin Weber Seban Chargé de mission, q.weber@uriopss-grandest.fr	✓		(gratification stagiaire, service civique à la charge de l'employeur)

CONDITIONS GÉNÉRALES

Numéro de déclaration : 42 67 04890 67

INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription, qui vaut engagement de participation, doit parvenir au service Formation de l'Uriopss Alsace au minimum 15 jours avant le début de la formation, rempli et signé par l'employeur. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et sont acceptées dans la limite des places disponibles.

DÉSISTEMENT / ANNULATION

♦ **Annulation du fait de l'Uriopss Alsace :**

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'Uriopss Alsace se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session de formation. L'Uriopss Alsace en informe l'association, l'établissement au minimum une semaine avant la date d'ouverture du stage. Cette annulation ne donnera pas lieu au versement d'une indemnité.

♦ **Désistement du stagiaire :**

Tout désistement doit être porté à la connaissance de l'Uriopss Alsace par tout moyen [courrier – mail – fax].

Le stagiaire peut être remplacé par un collaborateur de son établissement sans frais [sous réserve d'accord de sa direction et de l'OPCA] : le nom et les coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmés par écrit à l'Uriopss Alsace

Pénalités en cas de désistement :

- Plus de 8 jours avant la date d'ouverture du stage : aucune pénalité
- entre 3 à 8 jours du stage : 50 % du coût pédagogique
- A moins de 3 jours du stage : la totalité du coût pédagogique

Absence pour maladie ou évènements spéciaux :

Sur justificatif, l'absence pour maladie, accidents de travail ou évènements familiaux, ne donnera pas lieu au versement de pénalités. Le stagiaire indisponible peut être remplacé par un autre salarié. Il conviendra, dans ce cas, d'en aviser l'Uriopss Lorraine le plus rapidement.

♦ **Tarif et modalités de règlement :**

Le coût pédagogique de la formation inter s'élève à **230 €** par jour et par personne pour les associations adhérentes. Pour les associations non adhérentes, il s'élève à **310 €** par jour et par personne.

Le règlement des frais liés à la formation s'effectue à réception de la facture adressée à l'issue de la formation. Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de l'Uriopss Alsace ou par virement bancaire [merci de rappeler les références de la facture].

♦ **Obligations :**

Pour chaque inscription à une formation, l'Uriopss Alsace établit et adresse à l'association ou l'établissement :

avant le début du stage : une convocation, les modalités pratiques de la formation, une convention de formation en double exemplaire que l'association ou l'établissement s'engage à retourner signée et revêtue du cachet de la structure.

à l'issue du stage : une facture, une attestation de présence, une attestation de fin de formation sous pli individuel confidentiel à remettre au stagiaire.

♦ **Fonctionnement pédagogique :**

Démarche pédagogique :

Les formations se déroulent selon un principe d'alternance entre exposés théoriques, échanges d'expériences, et exemples pratiques, au plus proche des attentes des participants.

Modalités d'évaluation :

A l'issue de la formation, il est remis à chaque stagiaire un questionnaire d'évaluation de la formation [contenu pédagogique, méthode d'animation, qualité de l'accueil, thématiques à approfondir...]

VOS INTERLOCUTRICES

Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de vos projets, n'hésitez pas à prendre contact avec :

♦ **Catherine HUMBERT** [ingénierie]
03 88 75 06 34 - c.humbert@uriopss-grandest.fr

♦ **Juliette DUPONT** [gestion administrative]
03 88 75 06 34 - j.dupont@uriopss-grandest.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

N° de déclaration : 42 67 04890 67
N° de SIRET : 778 869 586 000 33

♦ **Horaires :** 9 H 00 – 17 H 30

♦ **Lieux** : Les formations en Alsace ont lieu en général dans les locaux de l'Association Adèle de Glaubitz à Strasbourg.

MODALITES PRATIQUES POUR LES FORMATIONS GRAND EST

♦ Le **bulletin d'inscription** est à retourner le plus rapidement possible au service formation de l'Uriopss Alsace.
♦ Le **lieu de réalisation** [Maxéville - Reims - Strasbourg] sera déterminé, au minimum 15 j avant le début de la formation, en fonction du nombre d'inscriptions reçues par chaque Uriopss.
♦ Le **coût pédagogique** des actions Grand Est s'élève à **230 €** par jour et par personne pour les adhérents.
♦ Les **documents administratifs** : convocation, convention de formation, attestation et facturation seront établis par l'Uriopss qui accueillera la formation

URIOPSS ALSACE - FORMATION
80 Avenue du Neuhof – 67100 STRASBOURG
Renseignement au **03 88 75 06 34** ou sur alsace@uriopss-grandest.fr

Bulletin d'inscription Formations 2018

Intitulé de l'action : ..... Date : .....
Numéro de l'action : ..... Structure : .....

NOM-Prénom du Stagiaire	Fonction	Mél (obligatoire)	Téléphone portable (uniquement en cas d'urgence liée à la formation)

Ferez-vous une demande de prise en charge par l'OPCA pour cette action ? oui ❑ non ❑

Tarifs : vérifier le tarif sur le programme (le tarif s'entend par jour et par personne)

	Coût Formation (TTC)	Repas (TTC)	€ (TTC)
ADHERENT tarif standard (1 journée)	.....x 230 €	+.....x 17 €	
NON-ADHERENT	.....x 310 €	+.....x 17 €	
Autre tarif (selon le nombre de journées)	.....x ... €	+.....x 17 €	

Merci de nous préciser toutes vos possibilités de déplacement dans le cas où la formation ne se déroulerait pas en Alsace :
Strasbourg : ☐ Nancy (Maxéville) : ☐ Metz : ☐ Reims : ☐

Merci de retourner ce bulletin à l'URIOPSS Alsace accompagné de votre règlement
Attention :
- **Merci de bien vouloir nous envoyer votre inscription 15 jours au plus tard avant la date de l'action.**
- L'inscription n'est définitive qu'au moment de la confirmation de l'action qui vous sera adressée par mél au plus tard 8 jours avant la date de l'action.
- **En cas de désistement** à + de 8 jours par rapport à la date, remboursement à 100 % ; entre 3 à 8 jours, rem-

Date : **Signature et Cachet de l'organisme :**

Uriopss Alsace - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07
alsace@uriopss-grandest.fr / www.uriopss-grandest.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro *42 67 04890 67 auprès du préfet de région Alsace*

Bulletin d'inscription Formations 2018

Intitulé de l'action : ..... Date : .....
Numéro de l'action : ..... Structure : .....

NOM-Prénom du Stagiaire	Fonction	Mél (obligatoire)	Téléphone portable (uniquement en cas d'urgence liée à la formation)

Ferez-vous une demande de prise en charge par l'OPCA pour cette action ? oui ❑ non ❑

Tarifs : vérifier le tarif sur le programme (le tarif s'entend par jour et par personne)

	Coût Formation (TTC)	Repas (TTC)	€ (TTC)
ADHERENT tarif standard (1 journée)	.....x 230 €	+.....x 17 €	
NON-ADHERENT	.....x 310 €	+.....x 17 €	
Autre tarif (selon le nombre de journées)	.....x ... €	+.....x 17 €	

Merci de nous préciser toutes vos possibilités de déplacement dans le cas où la formation ne se déroulerait pas en Alsace :
Strasbourg : ☐ Nancy (Maxéville) : ☐ Metz : ☐ Reims : ☐

Merci de retourner ce bulletin à l'URIOPSS Alsace accompagné de votre règlement
Attention :
- **Merci de bien vouloir nous envoyer votre inscription 15 jours au plus tard avant la date de l'action.**
- L'inscription n'est définitive qu'au moment de la confirmation de l'action qui vous sera adressée par mél au plus tard 8 jours avant la date de l'action.
- **En cas de désistement** à + de 8 jours par rapport à la date, remboursement à 100 % ; entre 3 à 8 jours, rem-

Date : **Signature et Cachet de l'organisme :**

Uriopss Alsace - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07
alsace@uriopss-grandest.fr / www.uriopss-grandest.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro *42 67 04890 67 auprès du préfet de région Alsace*

NOS PARTENAIRES EXPERTS

L'URIOPSS Alsace anime depuis 2014 un Club des Partenaires regroupant des organismes qui interviennent de façon privilégiée dans le secteur associatif sanitaire, social et médico-social, avec une dimension Economie Sociale et Solidaire.

Les membres du Club des partenaires - cabinets d'expertises comptable, courtiers en assurance, banques,…
- sont partie prenante de l'ensemble de l'offre de services proposée aux adhérents de l'Uriopss Alsace.

LEURS ACTIONS

- **Animation des formations**
- **Co-conception et animation des Matinales et Journées d'Étude**
- **Expertises et soutien financier des projets portés par les adhérents**
- **Soutien des projets de l'Uriopss au bénéfice des associations et des personnes qu'elles accompagnent**
- **Financement de projets pour les personnes accompagnées par des concours**

Chorum – Nous protégeons les acteurs de l'économie sociale
CREDIT COOPERATIF
AG2R LA MONDIALE
BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE – BANQUE & ASSURANCE
SOCIETE GENERALE – Banque & Assurances
MUTUALITÉ FRANÇAISE ALSACE
mgen
CRÉDIT AGRICOLE

PARTENAIRES FORMATION

Adèle DE GLAUBITZ ASSOCIATION – Vivre une espérance
eSTES – ÉCOLE SUPÉRIEURE EN TRAVAIL ÉDUCATIF ET SOCIAL DE STRASBOURG
EDIAC formation
IFCAAD – Institut de formation au travail éducatif et social

URIOPSS Alsace

80 Avenue du Neuhof – 67100 STRASBOURG
03 88 75 06 34
www.uriopss-grandest.fr